

PLAN DE COURS

GGR-2501 : Géographie de l'Afrique : contexte, enjeux et défis du développement

NRC 15386 | Hiver 2022

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Malgré les immenses ressources naturelles de l'Afrique, de sérieux problèmes sociaux, politiques, économiques, sanitaires, épidémiologiques et environnementaux affligent les populations et les enferment dans un état de sous-développement persistant, accentuant leur dépendance à l'aide extérieure. Comment expliquer ce paradoxe? Quels sont les défis actuels du développement du continent africain?

Activité de formation vécues en présence physique des étudiants et de l'enseignant pour la totalité de la durée de l'activité. Ces activités sont offertes sur le campus.

Plage horaire

Cours en classe			
mardi	15h30 à 18h20	ABP-1111	Du 10 janv. 2022 au 22 avr. 2022

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=139192>

Coordonnées et disponibilités

Koassi d'Almeida

Agent de recherche et de planification

Faculté des études supérieures et postdoctorales, local 3445, Pav.
Bonenfant

koassi.dalmeida@fesp.ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 415187

Disponibilités

Possibilité de rencontre sur rendez-vous pendant la semaine,
par TEAMS ou ZOOM

Téléphone : 418 -656-2131 (poste 415187)

Courriel: koassi.dalmeida@fesp.ulaval.ca

Koassi D'Almeida

Enseignant

koassi.dalmeida@fesp.ulaval.ca

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	5
Introduction	5
Objectifs généraux	5
Approche pédagogique	5
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	5
But	5
Modalités d'encadrement	6
Charge de travail et calendrier	6
Contenu et activités	8
Évaluation et résultats	8
Liste des évaluations	8
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	9
Choix d'un pays africain et d'un enjeu de développement dans ce pays	9
Bibliographie commentée	9
Analyse de l'enjeu de développement identifié	10
Contrôle initial	10
Examen final	10
Barème de conversion	11
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	11
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	11
Absence aux examens	12
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	12
Examen sous surveillance	12
Évaluation de l'enseignement	12
Situations particulières	13
Comment citer vos sources	13
Évaluation sommative	13
Résultats	13
Présentation et contenu des travaux	13
Matériel didactique	13
Matériel obligatoire	14
Matériel complémentaire	14
Site web de cours	14
Spécifications technologiques	14
Portail thématique de la Bibliothèque	14

Bibliographie 15

Bibliographie 15

Description du cours

Introduction

Ce cours de 3 crédits vise à donner à l'étudiant des connaissances lui permettant de mieux comprendre la problématique complexe du développement de l'Afrique. Il vise également à apporter une meilleure compréhension de la position actuelle qu'occupe ce continent dans la mondialisation et dans la gouvernance mondiale. Malgré ses immenses ressources naturelles, le continent africain est rempli de pauvres. Les populations africaines sont confrontées à de sérieux problèmes sociopolitiques, économiques, sanitaires, épidémiologiques, environnementaux, conflits armés, corruption et endettement, qui les renferment dans un état de sous-développement soutenu et les rendent dépendantes de l'aide internationale. Les défis actuels de transformation du continent sont nombreux et visent entre autres, la stabilité politique, la bonne gouvernance, l'intégration, le poids démographique, l'éducation, l'enseignement supérieur, l'économie du savoir, la gestion des ressources naturelles, la santé, la sécurité alimentaire et les enjeux environnementaux. L'Afrique peut-elle renaître?

Le « Plan de cours » a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il définit en quelque sorte un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que vous devez adopter et les différentes exigences auxquelles vous devez répondre.

Bonne lecture !

Objectifs généraux

Au terme de ce cours, l'étudiant serait en mesure :

- de reconnaître les principales caractéristiques physiques, humaines et régionales du continent africain,
- de comprendre les démarches théoriques et les approches de développement qui ont façonné ou qui façonnent l'Afrique, leurs particularités et leurs impacts,
- d'analyser et de comprendre les contextes et les enjeux structurants du sous-développement de l'Afrique,
- de comprendre la place actuelle de l'Afrique dans la mondialisation et dans la gouvernance mondiale,
- de comprendre les défis de paix, de bonne gouvernance, d'intégration, de démographie, d'éducation, d'économie de la connaissance, de santé, de gestion des ressources naturelles, de sécurité alimentaire et des enjeux environnementaux, auxquels les pays africains doivent faire face pour sortir du sous-développement,
- de développer son esprit critique quant aux enjeux et aux défis actuels du développement de l'Afrique.


Approche pédagogique

Il s'agit de leçons en séances hebdomadaires, la plupart avec des présentations sur support visuel *PowerPoint* et des exposés magistraux. L'échange entre tous les participants est privilégié. Les présentations et les autres documents d'information sur le cours seront disponibles en format PDF sur le site du cours. Des conférenciers viendront soutenir la présentation des contenus.

Des lectures peuvent compléter la matière du cours et des liens sur internet pourraient être à consulter.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

But

Assurer une meilleure compréhension de la problématique du développement de l'Afrique et de sa place actuelle dans la mondialisation.

Modalités d'encadrement

L'encadrement de ce cours de géographie est confié à un enseignant. Son rôle consiste à transmettre des connaissances sur l'Afrique et d'agir comme guide et orienteur dans la réalisation du travail de recherche.

Toutes les évaluations sommatives qui sont prévues au plan de cours seront décrites et expliquées.

Une rétroaction écrite est aussi prévue après la correction de chaque évaluation notée. En effet, à la suite de votre dépôt du travail, le responsable vous transmettra vos résultats et des commentaires écrits.

Charge de travail et calendrier

Ce cours de trois crédits est offert sur une session de 15 semaines. La somme de travail exigée pour la présence aux activités pédagogiques, les lectures obligatoires, les exercices et les évaluations est de 135 heures par session. En moyenne, la charge de travail hebdomadaire est d'un peu plus de 9 heures. Des lectures peuvent compléter la matière du cours.

Calendrier des activités pédagogiques et contenu des leçons

Date	Activités pédagogiques	Évaluations
11 janvier	<p>Introduction :</p> <p>Objectifs, méthodes, structure, contenu et autres questions didactiques.</p> <p>Quelques concepts:</p> <p>"Modernité", "Développement", "Sous-développement", "Mondialisation", "Internationalisation",</p>	
18 janvier	<p>PREMIÈRE PARTIE: LECTURE GÉOGRAPHIQUE DU CONTINENT AFRICAIN</p> <p>Aspects physiques : relief, climat, cours d'eau, végétation et faune ; Aspects humains : peuples africains ; Ressources naturelles ; Afrique politique; Aspects socio-économiques.</p> <p><i>TP1: Choix d'un pays africain et d'un enjeu de développement dans ce pays</i></p>	<p>Dale limite d'approbation du choix : le 19 janvier à 17h 00 au plus tard.</p>
25 janvier	<p>DEUXIÈME PARTIE : L'AFRIQUE DANS LA MONDIALISATION : AVANT-HIER À AUJOURD'HUI</p> <p>2.1. Mondialisation et Afrique (I) (Avant-hier et hier)</p> <p>2.1.1 Afrique et les conquêtes arabes</p> <p>2.1.2 Afrique et le commerce triangulaire</p> <p>2.1.3 Afrique colonisée</p> <p>2.1.4 Afrique de la décolonisation et des indépendances</p>	
1er février	<p>2.2. Mondialisation et Afrique (II)- (Aujourd'hui)</p> <p>2.2.1 Afrique et la mondialisation néolibérale</p> <p>2.2.2 Relations « Afrique-Chine » et « Afrique-Inde »</p> <p>2.2.3 L'Afrique du sud – l'Afrique septentrionale – les pays en développement – les pays moins avancés</p>	
8 février	<p>2.3 L'aide internationale en Afrique</p>	

	<p>2.3.1 Démarches théoriques et approches de développement</p> <p>2.3.2 Les bonnes intentions n'apportent pas toujours les résultats attendus.</p> <p><i>Remise du TP2: Bibliographie commentée</i></p>	Remise du TP2 (10%)
15 février	<p>TROISIÈME PARTIE : AFRIQUE : MANIFESTATIONS DU SOUS-DEVELOPPEMENT ET DEFIS ACTUELS DE TRANSFORMATION</p> <p>3.1 Paix, stabilité socio-politique, sécurité et amélioration des conditions de vie</p> <p>3.1.1 le principe d'intangibilité des frontières coloniales</p> <p>3.1.2 Différends de frontières, conflits armés (intra-étatiques et interétatiques)</p> <p>3.1.3 La gestion de conflits</p>	
22 février	<p>3.2 La question démographique et la mobilité des populations africaines</p> <p><i>Contrôle initial</i></p>	(20% de la session)
1er mars	<p>3.3 Santé et enjeux épidémiologiques</p> <p>3.4 Gouvernance, démocratie, participation au développement et corruption</p> <p>3.5 Afrique des "coups d'État"</p>	
8 mars	Semaine de lecture	
15 mars	<p>3.6 Éducation, enseignement supérieur et économie du savoir</p> <p>3.7 Afrique et les nouvelles technologies (TIC) / transformation sociale, économique politique et culturelle</p>	
22 mars	<p>3.8 Gestion durable des ressources naturelles et protection de l'environnement</p> <p>3.9 Développement agricole et sécurité alimentaire</p> <p><i>Remise du TP3: Analyse et rédaction</i></p>	Remise du TP3 (30 %)
29 mars	<p>3.10 Infrastructures et développement économique</p> <p>3.11 Intégration régionale et sous régionale</p>	
5 avril	<p>QUATRIÈME PARTIE: AFRIQUEU ET GOUVERNANCE MONDIALE</p> <p>4.1 L'Afrique dans la gouvernance mondiale : enjeux et défis</p> <p>Synthèse générale et réflexion</p>	
12 avril	<p>CINQUIÈME PARTIE: RELEVER LES DÉFIS DE TRANSFORMATION DES SOCIÉTÉS AFRICAINES : QUELQUES PROPOSITIONS</p> <p>5.1 La renaissance africaine : Quoi ? Quand ? Comment ?</p> <p>5.2 La solution organisationnelle</p> <p>5.3 Transformation /appropriation et maîtrise des capacités</p> <p>5.4 Apprendre des leçons du passé</p> <p>5.5 Faire des études africaines autrement</p>	
19 avril	Examen final	(40% de la session)

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<p>Introduction Objectifs, méthodes, structure, contenu et autres questions didactiques. Quelques concepts "Modernité", "Développement", "Sous-développement"; "Mondialisation" "Internationalisation", "Globalisation"</p>	
<p>Le continent africain : une lecture géographique Aspects physiques : relief, climat, cours d'eau, végétation et faune ; Aspects humains ; Ressources naturelles ; Afrique politique ; Aspects économiques</p>	
<p>Afrique et mondialisation (I) Afrique et mondialisation (avant-hier et hier) Afrique et les conquêtes arabes Afrique et le commerce triangulaire Afrique colonisée Afrique de la décolonisation et des indépendances</p>	
<p>Afrique et mondialisation (II) Afrique et la mondialisation néolibérale Relations "Afrique -Chine", "Afrique -Inde" et "Afrique -Russie" L'Afrique du sud – l'Afrique septentrionale – les pays en développement – les pays moins avancés</p>	
<p>Afrique et l'aide internationale Démarches théoriques et approches de développement Les bonnes intentions n'apportent pas toujours les résultats attendus.</p>	
<p>Manifestations du sous-développement et défis actuels de transformation (I) Paix, stabilité socio-politique, sécurité et développement le principe d'intangibilité des frontières coloniales Différends de frontières, conflits armés (intra-étatiques et interétatiques) La gestion de conflits</p>	
<p>Manifestations du sous-développement et défis actuels de transformation (II) La question démographique et la mobilité des populations africaines Contrôle initial</p>	
<p>Manifestations du sous-développement et défis actuels de transformation (III) Santé et enjeux épidémiologiques Gouvernance, démocratie, participation au développement et corruption Afrique des "coups d'État"</p>	
<p>Semaine de Lecture</p>	
<p>Manifestations du sous-développement et défis actuels de transformation (IV) Éducation, enseignement supérieur et économie du savoir Nouvelles technologies (TIC) / transformation sociale, économique, politique et culturelle en Afrique</p>	
<p>Manifestations du sous-développement et défis actuels de transformation (V) Gestion durable des ressources naturelles, développement agricole et sécurité alimentaire</p>	
<p>Manifestations du sous-développement et défis actuels de transformation (VI) Infrastructures et développement économique Intégration régionale et sous régionale en Afrique</p>	
<p>Afrique et gouvernance mondiale L'Afrique dans la gouvernance mondiale: enjeux et défis Synthèse générale et réflexion</p>	
<p>Relever les défis de transformation des sociétés africaines: quelques propositions La renaissance africaine : Quoi ? Quand ? Comment ? La solution organisationnelle Transformation /appropriation et maîtrise des capacités Apprendre des leçons du passé Faire des études africaines autrement</p>	
<p>Examen final</p>	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Choix d'un pays africain et d'un enjeu de développement dans ce pays	Du 11 janv. 2022 à 18h20 au 19 janv. 2022 à 17h00	Individuel	0,1 %
Bibliographie commentée	Dû le 8 févr. 2022 à 15h30	Individuel	10 %
Analyse de l'enjeu de développement identifié	Dû le 22 mars 2022 à 15h30	Individuel	29,9 %
Contrôle initial	Le 22 févr. 2022 de 16h45 à 18h00	Individuel	20 %
Examen final	Le 19 avr. 2022 de 15h30 à 18h30	Individuel	40 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Choix d'un pays africain et d'un enjeu de développement dans ce pays

Date : Du 11 janv. 2022 à 18h20 au 19 janv. 2022 à 17h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 0,1 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt
koassi.dalmeida@fesp.ulaval.ca](mailto:koassi.dalmeida@fesp.ulaval.ca)

Lorsque le pays et l'enjeu sont approuvés, les placer dans la boîte de dépôt ENA

Directives de l'évaluation :

- Choisir un pays africain
- Identifier un enjeu de développement propre à ce pays. Il peut s'agir d'un enjeu d'ordre politique, social, économique, de sécurité, d'éducation, d'agriculture, de démographie, de santé, de gouvernance, d'environnement, de développement durable, etc.
- Faire approuver votre choix de pays et de l'enjeu de développement identifié auprès de l'enseignant au plus tard le 19 janvier à 17h 00 (date limite d'approbation)
- Lorsque le pays et l'enjeu sont approuvés, les placer dans la boîte de dépôt ENA

Les retards seront sanctionnés sur la note finale.

Bibliographie commentée

Date de remise : 8 févr. 2022 à 15h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

- Réaliser une bibliographie commentée (environ cinq lignes par référence) sur l'enjeu de développement choisi.
- La bibliographie doit contenir au moins trois livres, trois articles scientifiques et trois sites Internet reconnus.
- Vous devez déposer votre travail dans la boîte de dépôt ENA au plus tard à 15h30.

Analyse de l'enjeu de développement identifié

Date de remise : 22 mars 2022 à 15h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 29,9 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Les retards seront sanctionnés.

Directives de l'évaluation :

Le travail est exigé dans une version électronique:

- **version électronique (.doc ou .docx)**

Le fichier doit être déposé dans la boîte de dépôt avant la date et l'heure prévues pour vous éviter de perdre des points de retard.

a) Présenter le pays choisi (situation géographique, pays limitrophes (frontaliers), superficie, population, espérance de vie, principales ressources naturelles, principales activités économiques, langue(s) officielle(s), capitale, actualités nationales, etc. (une page, maximum)

b) Sur une carte de l'Afrique, situer le pays choisi et indiquer les pays limitrophes (frontaliers) avec une couleur

c) Décrire et analyser l'enjeu de développement identifié dans le pays

Il s'agira de réaliser une recherche et de rédiger un texte d'environ 3 pages (entre 1000 et 1300 mots) sur l'enjeu de développement identifié.

NORMES POUR LES TRAVAUX :

a) Tous les travaux doivent être préparés à l'ordinateur en utilisant le caractère Times ou Times New Roman de taille 12 points, en recourant à des paragraphes d'interligne 1,5 et à des marges n'étant pas plus étroites que 2,5 centimètres de tous les côtés. La bibliographie et les annexes ne sont pas comprises dans le nombre de pages.

b) Une pénalité de 5 % par jour de retard s'applique et après une semaine le travail sera refusé. De plus, en conformité avec la politique du français à l'Université Laval, 0,5 % par faute est enlevé pour un maximum de 15 %. Les travaux peuvent être présentés recto verso.

Contrôle initial

Date : Le 22 févr. 2022 de 16h45 à 18h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : local ABP-1111

Directives de l'évaluation :

Durée: 1h15

Type d'examen: Questions à choix multiples et courts développements

Matière: séances 1 à 6 (matière vue jusqu'au 15 février), y compris les lectures associées aux séances.

Matériel autorisé :

Crayon

Examen final

Date : Le 19 avr. 2022 de 15h30 à 18h30

Mode de travail : Individuel

Pondération :	40 %
Remise de l'évaluation :	ABP1111
Matériel autorisé :	Aucun matériel


Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

Le barème de notation comporte les ajustements de cote par rapport au barème facultaire (ex. A+ équivaut à 90-100).

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours des deux premières semaines de cours.

Examen sous surveillance

Dans le cadre de ce cours, il est prévu que vous devrez vous présenter à [2] examen(s) qui aura(ont) lieu sous surveillance.

Si vous résidez à moins de 100 km de la ville de Québec, le ou les examens sous surveillance auront lieu sur le campus de l'Université Laval. La personne assurant l'encadrement vous fournira les informations nécessaires prochainement.

Si vous résidez à plus de 100 km de la ville de Québec, vous devez remplir en ligne, dès le début de la session, un formulaire d'inscription à l'examen à l'adresse suivante : http://www.distance.ulaval.ca/lieu_examen. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la section « Travaux et examens » du site www.distance.ulaval.ca.

Évaluation de l'enseignement

En conformité avec la [Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval](#), il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire

d'appréciation en ligne [ou transmis par la poste selon le cas]. Votre opinion est très importante car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

Situations particulières

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental :

Les étudiants qui ont une lettre d'*Attestation d'accommodations scolaires* obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodations en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante : https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations_de_handicap

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Comment citer vos sources

Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'information sur le référencement, vous pouvez consulter les sites Web suivants :

- Citer ses sources : http://www.bibl.ulaval.ca/infosphere/sciences_humaines/evaciter.html 
- Tutoriel : Citer ses sources et éviter le plagiat www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm 

Évaluation sommative

Dans ce cours, les évaluations sommatives se traduisent par deux examens en présentiel. La présentation de votre travail de recherche complète les évaluations sommatives. Pour toutes les évaluations, des directives seront accessibles sur le site du cours sous l'onglet Évaluation et résultats.

Les résultats des évaluations seront disponibles dans la section Liste des évaluations sommatives. Lorsque les résultats sont publiés, un crochet apparaîtra sur l'icône à droite.

Résultats

Les résultats des évaluations seront disponibles dans la section Liste des évaluations sommatives. Lorsque les résultats sont publiés, un crochet apparaîtra sur l'icône à droite.

Présentation et contenu des travaux

Tout travail pratique (TP) prévu au plan de cours sera décrit et expliqué en détail et des documents explicatifs seront parfois déposés sur le site du cours.

Tous les travaux doivent être préparés à l'ordinateur en utilisant le caractère Times ou Times New Roman de taille 12 points, en recourant à des paragraphes d'interligne 1,5 et à des marges n'étant pas plus étroites que 2,5 centimètres de tous les côtés. Les travaux devront être remis sur deux supports (sur papier et en document doc ou docx), selon les modalités prévues dans les instructions aux étudiants disponibles sur le site du cours. Pour présenter les travaux, nous vous suggérons d'utiliser le gabarit accessible dans la section Matériel didactique.

Aucun retard injustifié ne sera toléré. Une pénalité de 5 % par jour de retard après la date et l'heure d'échéance fixées au plan de cours sera appliquée.

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Aucun ouvrage n'est exigé pour ce cours, mais des lectures obligatoires sont accessibles (pdf ou liens internet) dans les modules de la section Contenu et activités, onglet Lectures.

Matériel complémentaire

Citer ses sources

URL : [Citer ses sources](#)

Date d'accès : 18 décembre 2013

Tutoriel : Citer ses sources et éviter le plagiat

URL : [Tutoriel : Citer ses sources et éviter le plagiat](#)

Date d'accès : 18 décembre 2013

Comment citer un document électronique?

URL : [Comment citer un document électronique?](#)

Date d'accès : 18 décembre 2013

Site web de cours

Le site web du cours est situé sur la plate-forme de cours disponible à l'adresse suivante : <https://www.portaildescours.ulaval.ca>.

Le matériel didactique disponible sur le site web du cours comprend :

- les notes de cours (en format pdf)
- les exercices
- les références (liens web et bibliographie)

Spécifications technologiques

Pour pouvoir suivre ce cours, vous devrez disposer du matériel et des logiciels suivants :

	Logiciels	Adresse web	Prix
Lecteur PDF	Acrobat Reader version 9.0 ou +	www.adobe.com	Gratuit
Machine virtuelle	Java	www.java.com	Gratuit
Lecteur Flash	Macromedia Shockwave Player	www.adobe.com	Gratuit

Portail thématique de la Bibliothèque

La Bibliothèque de l'Université Laval offre à ses usagers l'accès à des informations et des outils en recherche documentaire regroupés par discipline :

- Livres, articles, documents multimédias, etc.
- Bases de données de la discipline
- Nouveautés
- Suggestions de votre conseiller à la documentation
- Trucs et astuces

- Etc.

Pour explorer les ressources de votre discipline, cliquez sur le lien suivant : www.bibl.ulaval.ca/mieux/chercher/index_portails

Bibliographie

Bibliographie

Vous trouverez ci-joint la bibliographie générale pour ce cours:



[GGR-2501_H2022_Bibliographie.pdf](#)

(183,27 Ko, déposé le 5 janv. 2022)